



# Fédération Française Sésame-Autisme

## COMMUNIQUE

Dimanche, 19 janvier, M6 diffusera dans son émission ZONE INTERDITE, un documentaire montrant la maltraitance faite aux enfants et jeunes adultes handicapés mentaux, principalement celles et ceux avec autisme, dans des institutions, au domicile ou dans le milieu psychiatrique.

Au-delà des images parfois insoutenables et de la vérité qu'elles révèlent, nous devons mettre en garde les téléspectateurs et les parents concernés, que, si condamnables soient ces faits encore trop souvent constatés, ils ne reflètent pas la généralité des pratiques institutionnelles.

Pour autant, conscients de ces réalités, il nous faut, nous parents, responsables associatifs, gestionnaires d'établissements, professionnels, rester vigilants, condamner ces pratiques, ces abus, ces violences et soutenir celles et ceux qui les dénoncent pour ne pas rajouter le silence à la violence. Ne pas entendre, ne pas voir, ne pas dire constituent également des actes de violence à l'encontre de ces personnes vulnérables.

Il nous faut alerter chaque fois que nécessaire les instances et les pouvoirs publics de ces abus, de ces maltraitements indignes de notre nation, réclamer l'arrêt immédiat de certaines de ces pratiques, demander (quand cela en relève) à la justice de condamner ces actes.

Les recommandations de bonnes pratiques, adolescents, adultes, qui doivent paraître prochainement conformément au plan autisme paru en 2013, seront un levier important pour la lutte contre ces maltraitements. La Fédération Française Sésame Autisme veillera à leur rédaction afin qu'elles soulignent bien tous les aspects de l'accompagnement des personnes avec autisme, des méthodes éducatives et d'accompagnement aux thérapies médicamenteuses.

Comme pour les précédentes recommandations de l'HAS et l'ANESM en direction des enfants, la Fédération exigera que leur application soit respectée dans chaque lieu d'accompagnement, pour chaque intervention auprès de ces personnes souffrant d'autisme, quel que soit leur âge.

Nous, parents d'enfants handicapés, allons être bouleversés et surtout inquiétés légitimement parce que, pour la plupart, nos enfants se trouvent dans des institutions ou vont y entrer.

Quel dilemme pour les familles ! À juste titre, le reportage démontre la grande difficulté de garder le jeune à la maison dans les cas de handicap lourd et pointe, s'il le fallait encore, que l'hôpital psychiatrique n'est en aucun cas une solution à long terme.

Comment ne pas être révoltés face à de telles images ? Comment faire pour que notre enfant ne subisse pas cela ?

Chacun doit prendre sa part de responsabilité. Un des moyens de prévention est la participation active des parents au CVS de l'établissement (Conseil de la Vie sociale) que fréquente leur enfant, le dialogue avec les professionnels qui l'accompagnent.

Les professionnels doivent répondre à toutes les questions des familles trop souvent laissées face à leur l'angoisse, éprouvant trop souvent le sentiment d'être tenues à l'écart de l'institution où vit leur enfant, ce qui alimente leur crainte sur le bien fondé de l'institution pour accompagner leur enfant.

La demande d'une participation des familles, des usagers et des associations qui les représentent, est de plus en plus importante dans les organes institutionnels locaux, départementaux, régionaux, nationaux, qui décident, financent ou subventionnent les établissements médico-sociaux. Et nous en réjouissons car c'est un maillon essentiel.

Mais avant tout, il faut que l'état et les départements prennent leurs responsabilités, car la maltraitance « ordinaire » est généralement le résultat d'un manque de moyen en personnel en quantité et en qualité (formation). **Sans moyens suffisants alloués, aucune institution ne peut fonctionner correctement.** Le personnel s'épuise. Les dérives s'installent. La maltraitance s'institutionnalise, se banalise.

Les associations gestionnaires membres de La Fédération Française Sésame Autisme ne sont pas exemptes de ce risque; aussi, la Fédération doit sans cesse être attentive à ce que jamais ne s'installe en son sein de telles dérives, de tels abus, de telles violences et militer pour que **tous les moyens** nécessaires soient mis en œuvre afin d'offrir à chaque personne avec autisme un accompagnement adapté et une vie digne.

Faisons du « plus jamais ça » notre moteur d'action.

Paris, le 16 janvier 2014

**Christine MEIGNIEN**

Présidente de la Fédération Française Sésame Autisme